

Service des affaires sociales, familiales et du logement

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service des affaires sociales, familiales et du logement, auquel sont rattachés l'accueil familial de jour, le jardin d'enfants « Les Mouflets », le CVE « Les Petits Loups » et le CVE « Domino », est composé de l'effectif suivant, au 31 décembre 2018 :

- 1 Chef de service à 100 % ;
- 1 Adjoint au Chef du service à 100 % ;
- 2 assistantes à 90 % et 60 % ;
- 1 coordinatrice accueil familial de jour à 60 % ;
- 1 collaboratrice administrative à 80 % ;
- Jardin d'enfants « Les Mouflets » :
1 Directrice à 55 % et 2 éducatrices, pour un total de 1.8 EPT ;
- CVE « Les Petits Loups » :
1 Directeur à 100 %, 6 éducatrices et une intendante pour un total de 6.1 EPT ;
- CVE « Domino » :
1 Directrice à 100 %, 1 collaboratrice administrative à 80 %, 21 éducateurs (trices) et 3 intendantes, pour un total de 22 EPT.

TACHES DU SERVICE

Les diverses tâches assumées par le service sont les suivantes :

- Office du logement (logements communaux et subventionnés, Commission d'attribution de la Résidence du Bois, soutien divers, procédures d'expulsion).
Préavis dans les dossiers de ventes d'appartements loués (Loi concernant l'aliénation d'appartements loués – LAAL) et dans ceux qui concernent les travaux dans les logements loués soumis à la Loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation (LDTR).
- Octroi des aides et subsides communaux.
- Gestion des mesures d'allègement de la taxe au sac (distribution de sacs gratuits).

- Conseils et renseignements généraux concernant des problèmes particuliers (logement, financier, prestations sociales).
- Aînés (sortie annuelle, jubilaires).
- Soutien aux activités de l'Association des 55+ d'Ecublens.
- Accueil familial de jour (gestion de la structure pour les Communes d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et St-Sulpice).
- Administration de l'AJESOL (prestations de service au profit de l'association).
- Administration du jardin d'enfants « Les Mouflets », du CVE « Les Petits Loups » et du CVE « Domino ».

PREAMBULE

Deux domaines ont particulièrement occupé le Service durant cette année :

Tout d'abord le logement, plus particulièrement la gestion des immeubles communaux avec la révision partielle du « Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD » qui a été menée à bien. Accepté par le Conseil communal dans sa séance du 2 novembre 2018, ce règlement révisé est entré en vigueur début 2019, après avoir obtenu formellement l'approbation du Canton.

Ce règlement est un outil indispensable pour la bonne gestion du parc locatif communal et le maintien du rôle social de ces logements. Il a particulièrement montré son efficacité cette année dans une situation compliquée. Il est toutefois bon de préciser que les procédures administratives et légales, notamment en cas de recours, sont longues, et ce même si le non-respect des conditions d'occupation est évident.

Toujours concernant le logement, c'est malheureusement le retard pris dans l'installation de l'antenne de la Fondation Apollo qu'il faut regretter. Pour des raisons bien indépendantes de la volonté de l'ensemble des communes de l'Ouest lausannois, et dont les médias se sont faits abondamment l'écho, ce projet est pour l'ins-

tant reporté. Pour rappel, il vise à la création d'un « comptoir du logement » où les personnes pourront s'adresser et trouver du soutien en cas de situations compliquées et urgentes.

Deuxième domaine, l'accueil de jour des enfants pour lequel le service assure l'administration du réseau AJESOL (Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice) et la direction de la structure d'accueil familial, ainsi que la supervision des structures collectives Domino, Les Petits Loups et Les Moufflets.

En ce qui concerne l'AJESOL, le nouveau logiciel de gestion du réseau donne entière satisfaction. Un engagement sans faille des collaborateurs du service et de l'ensemble des directions des structures d'accueil a permis d'assurer une transition relativement sereine malgré une surcharge de travail conséquente en début d'année.

Un projet a également été initié dans le courant du deuxième semestre de l'année par les collaboratrices en charge de l'accueil familial. Ce projet vise à une amélioration des conditions de travail des accueillantes par l'apport de différentes prestations qui démarreront, pour une partie, dans le courant de l'année prochaine (voir rapport de l'accueil familial de jour). Le règlement qui régit cet accueil a également été réactualisé afin de correspondre au plus près à l'évolution de cette prestation et aux problématiques rencontrées.

Ces éléments montrent bien la polyvalence qui est demandée à l'ensemble des collaborateurs du service.

Perspectives

Les projets suivants seront menés en 2019 :

- Dans le cadre du label « Commune en santé », une Semaine en Santé sera organisée dans le courant de l'automne.
- Le projet de création d'un lieu de rencontre pour les familles avec jeunes enfants de type « Maison verte », sur le modèle de celles créées par Françoise Dolto, devrait démarrer.
- Des festivités seront organisées dans le cadre du 10^e anniversaire de l'AJESOL et de son réseau d'accueil de jour des enfants.

- Pour l'AJESOL également, il s'agira d'obtenir le renouvellement de la reconnaissance du réseau pour les cinq années à venir.
- Développement de l'activité liée à la gestion de l'AJESOL suite à l'augmentation des places d'accueil parascolaires à Ecublens et Chavannes-près-Renens.

AIDES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

Subsides pour dépenses particulières

Les demandes de subsides communaux pour les frais liés aux enfants ont connu une hausse en 2018. A noter plus particulièrement la nette augmentation des demandes pour les camps d'hiver (+ 17 octrois) par rapport à 2017.

Vu le potentiel de demandes possible, notamment pour les transports, des articles paraissent régulièrement dans le journal communal afin de rappeler aux parents l'existence de ces subsides.

Traitement orthodontique

Deux participations au financement pour traitement orthodontique ont été octroyées (une en 2017).

Conservatoires et écoles de musique

Sept demandes de participation au financement des écolages auprès des conservatoires et écoles de musique ont été octroyées (trois en 2017).

Camps d'hiver – Ecole à la montagne

Sur les vingt-six demandes de participation au financement des camps d'hiver ou école à la montagne déposées, vingt-trois ont été accordées (six en 2017).

Traitements dentaires

Une participation au financement d'un traitement dentaire a été octroyée (trois en 2017).

Transports

Sur les vingt demandes de participation au financement d'un titre de transport déposées, dix-sept ont été accordées (onze en 2017).

Bons de repas

Les bénéficiaires de prestations complémentaires, qui ont leur domicile sur la Commune, peuvent bénéficier d'un carnet de 15 bons d'une valeur de Fr. 5.-, deux fois dans l'année. Une correspondance les en informe chaque année.

Pour le 1^{er} semestre 2018

358 bénéficiaires avaient droit à cette prestation, mais seulement 238 personnes ont retiré leur carnet¹ (soit 3'570 bons de repas distribués).

Pour le 2^e semestre 2018

349 bénéficiaires avaient droit à cette prestation, mais seulement 198 personnes ont retiré leur carnet² (soit 2'970 bons de repas distribués).

6'226 bons ont été utilisés dans les restaurants partenaires d'Ecublens et Renens. Cette prestation reste stable.

Allocation de Noël

Une allocation de Fr. 60.- a été allouée à 343 bénéficiaires de prestations complémentaires vivant à leur domicile³, soit un montant total de Fr. 20'580.-.

Aides financières d'urgence

Durant l'année écoulée, 15 familles ou personnes ont sollicité une aide financière ; 11 d'entre elles ont pu bénéficier de cet apport ponctuel :

- soit des aides pour des frais d'obsèques ;
- soit des aides casuelles diverses dans des situations particulières.

Donations spéciales

En fin d'année, grâce à la générosité d'un donateur privé, et avec la collaboration du

Centre social régional (CSR), il a pu être remis à 14 familles des bons d'achat à faire valoir dans les magasins d'une grande chaîne alimentaire.

Dons aux institutions – Fondations

En fin d'année, une aide financière, sous forme de dons, a été octroyée à 56 associations ou fondations s'occupant de problématiques familiales, sanitaires, du handicap et de la formation. Ces soutiens sont accordés en priorité aux structures actives dans la région, pour un montant total de Fr. 30'400.-.

De nombreuses demandes de participations financières nous parviennent également en cours d'année ; il nous est difficile d'y répondre positivement au vu du budget que nous avons à disposition. Dans la mesure où ces aides sont principalement octroyées à des associations, elles permettent de soutenir et favoriser les actions construites autour du bénévolat.

Subventions aux institutions et associations

Les institutions et associations suivantes bénéficient d'une subvention annuelle :

- Afiro
- Association des familles du Quart Monde de l'Ouest lausannois
- Association Destiny
- Association Lire et Ecrire
- Association Présence, aumônerie de rue
- AVIVO
- Centre social protestant
- Club des aînés de la paroisse de Chavannes-Epenex
- Connaissance 3
- Entraide familiale de Renens et environs
- Fédération vaudoise de coopération
- Français en jeu
- Le Défi, permanence chômage
- Medair.

Montant total des subventions octroyées : Fr. 81'062.75

¹ Pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, les bons sont envoyés par courrier.

² Pour les personnes à mobilité réduite qui en font la demande, les bons sont envoyés par courrier.

³ Cette allocation n'est pas versée aux personnes vivant en EMS.

Mesures sociales d'allègement de la taxe au sac

En application de la Directive sur les mesures sociales d'allègement de la taxe, 2'385 bons (2'305 en 2017), permettant de retirer un rouleau de 10 sacs de 35 litres, ont été distribués, soit :

	Nombre de bénéficiaires	Bons pour 10 sacs distribués
Naissances	116	580
Enfants 1 an	96	480
Enfants 2 ans	111	555
Enfants 3 ans	87	435
Causes médicales ¹	67	335
Total	477	2'385

¹ sur présentation d'une attestation médicale

A noter que les bons n'ont pas été retirés pour 116 enfants (24 %), ceci malgré l'annonce parue dans le journal communal en début d'année et l'information transmise par le Contrôle des habitants lors de l'arrivée des parents.

Transport des personnes à mobilité réduite

Cette prestation est offerte aux personnes vivant à domicile et ne pouvant pas utiliser les transports publics. Elle leur permet d'effectuer 8 transports par mois, à des fins médicales ou dites de loisir (pédicure, coiffeur, etc.) – soit 96 par année – au prix de Fr. 3.70 par course, montant qui correspond au prix d'un billet de transports publics pour deux zones.

Les personnes désirant bénéficier de cette prestation sont soumises à une évaluation qui s'effectue auprès du CMS, lorsqu'elles habitent toujours à leur domicile. Le CMS évalue le degré d'assistance que requiert chaque personne, en fonction de ses capacités motrices et cognitives, puis détermine si le transport assisté est pertinent et quel service (Taxi Services ou Transport Handicap Vaud – THV) est le plus approprié.

Quant aux personnes placées en EMS, le degré d'incapacité et le type de transport approprié sont attestés par le médecin de l'établissement.

Cette prestation est régie par une convention signée entre les communes et le Service des assurances sociales et de l'héber-

gement du Canton de Vaud (SASH). La collaboration a débuté en 2005. Elle découlait de la volonté du Conseil d'Etat et du Grand Conseil de promouvoir le maintien à domicile des personnes dépendantes et de celle des communes, appliquant déjà un système de subventionnement, de pouvoir maîtriser le coût moyen des courses subventionnées.

La progression du nombre de personnes faisant appel à ces prestations a augmenté. En 2018, le nombre de bénéficiaires s'élevait à 95, soit une augmentation d'environ 35 % par rapport à l'année précédente.

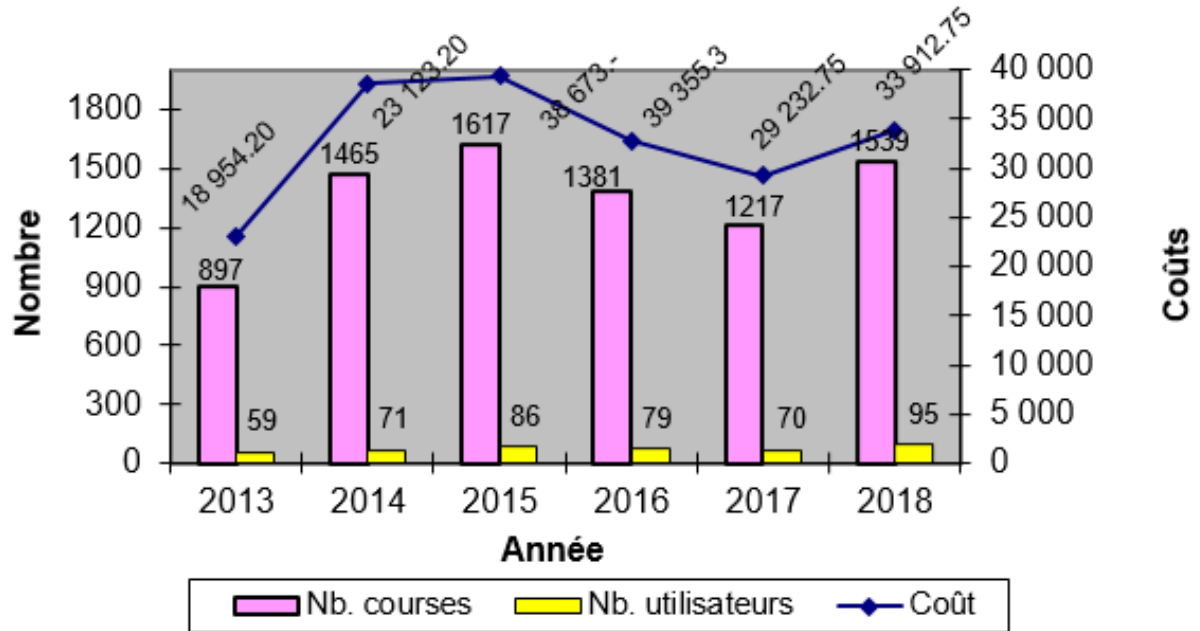
Le nombre de courses a également connu une augmentation. A fin 2018, on comptabilisait 1'539 déplacements contre 1'217 en 2017, soit une hausse d'environ 26 %.

	Nombre de bénéficiaires	Nombre de courses subventionnées	Coût moyen par course (en Fr.)
2018	95	1539	22.04
2017	70	1'217	24.02
2016	79	1'381	23.80
2015	86	1'617	24.35
2014	71	1'465	26.40

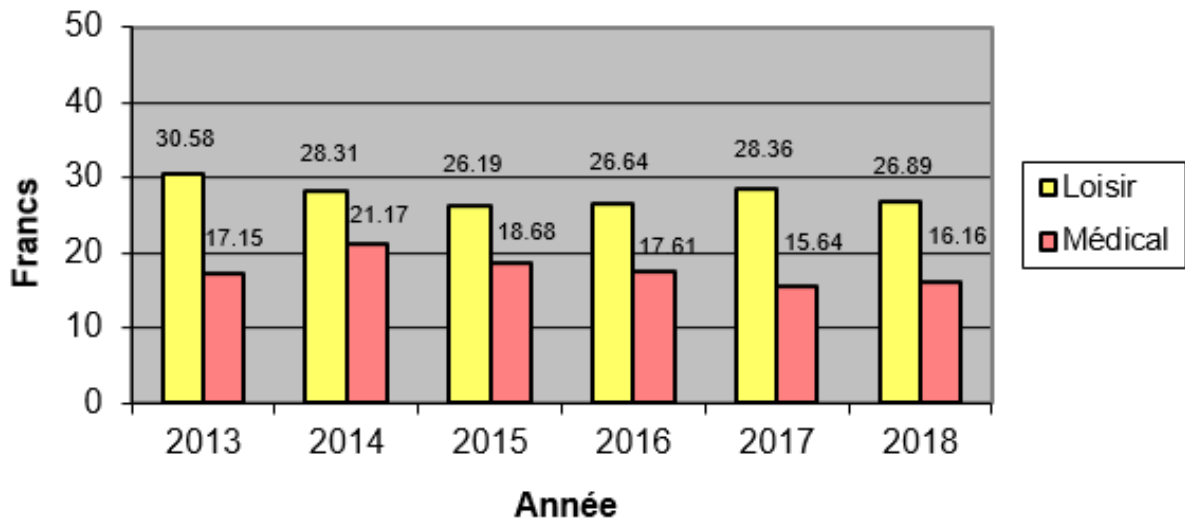
La fréquence de l'utilisation de ce service varie selon les bénéficiaires. Relevons que le coût moyen des courses, par année et par utilisateur, est de Fr. 22.04 pour l'année écoulée.

Et encore sous forme de graphiques :

Totaux – Courses et coûts



Totaux – Coût moyen



AINES

Nonagénaires – Entrée dans la 100^e année et plus

Les Autorités communales ont fêté en 2018 :

- 25 nonagénaires (16 à domicile et 9 en EMS). A cette occasion, les jubilaires reçoivent chacun une édition originale d'un journal du jour de leur naissance et une terrine de fleurs des mains du (de la) représentant(e) de la Municipalité. Ces deux objets accompagnent la traditionnelle tourte pour les personnes se trouvant en EMS et un autre cadeau au choix pour les jubilaires résidant à domicile.
- 4 x 100^e, 1 x 102^e, 1 x 103^e et 1 x 104^e. A préciser que deux de nos centenaires sont à domicile.

Sortie des aînés

Le 13 juin 2018, 480 aînés (1'907 invitations envoyées) ont participé à la traditionnelle sortie qui s'est déroulée cette année au SwissTech Convention Center (STCC) de l'EPFL.

Show de claquettes, spectacle de mentalisme et animation musicale ont rythmé cette journée.



Association 55+ d'Ecublens

Conférences, repas communautaires, cours d'anglais, ateliers d'informatique, cours de photographie, Mah Jong, pétanque, marches et visites d'entreprises sont là en vrac une partie des nombreuses activités régulières organisées par cette association. Les « 55+ » d'Ecublens ont atteint leur vitesse de croisière, ce qui n'empêche pas de continuer à imaginer de nouvelles animations. Ainsi, une brocante a été organisée en novembre et des séances de projections cinématographiques (sous-titrées pour les sourds et les malentendants) sont planifiées pour 2019.

Au niveau organisationnel, l'association peut compter sur un comité qui coordonne et promeut l'ensemble des activités à la grande satisfaction de leurs responsables.

Pour rappel, l'association bénéficie non seulement du support financier communal indispensable au bon déroulement et à l'accessibilité des activités, mais également d'un soutien logistique du Service des affaires sociales, familiales et du logement, pour l'impression des documents, et du Greffe municipal, pour la tenue du site internet.

PREVENTION

Plan canicule cantonal

132 personnes répondaient aux critères de « personne vulnérable » en cas de déclenchement du plan canicule, à savoir : 80 ans et plus, vivant seul et ne bénéficiant pas de visite du CMS. Seules 64 personnes ont répondu favorablement au passage à leur domicile d'un pompier, samaritain, en cas de températures caniculaires.

Ecublens en Santé – Commune en Santé

Organisation de conférences dans le cadre d'Ecublens en Santé (3 en 2018), avec pour thèmes :

- Bien vieillir dans son corps et sa tête ;
- Manger équilibré, un plaisir pas si sorcier ;
- Comment se faciliter la vie malgré les rhumatismes.

LOGEMENT

Comme chaque année, l'Office communal du logement est mandaté par le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du Canton de Vaud (SCRIS) afin de recenser les logements et les locaux industriels et commerciaux disponibles.

Les chiffres concernant la Commune d'Ecublens pour l'année 2018 se présentent comme suit :

Logements vacants

Au 1^{er} juin 2018, 12 logements étaient vacants sur la Commune d'Ecublens (contre 22 en 2017).

Pièces	Appartements	
1 ou ½	2	location
2 ou 2 ½	5	location
3 ou 3 ½	3	location
4 ou 4 ½	1	location
5 ou 5 ½	1	vente

A titre d'information, voici les données concernant les communes voisines :

Commune	Logements disponibles au 31.12.2018
Bussigny	32
Chavannes-près-Renens	23
Crissier	4
Lausanne	624
Prilly	13
Renens	28
St-Sulpice	4
Villars-Ste-Croix	4

Le taux de logements vacants dans le Canton de Vaud au 1^{er} juin 2018 est de 1.1 % (0.9 % en 2017), pour le District de 0.3 % (0.7 % en 2017) et pour Ecublens de 0.2 % (0.4 % en 2017). Selon Statistique Vaud, 1,5 % est le taux de référence signe d'un marché équilibré.

L'estimation du parc de logements, faite par Statistique Vaud au 31 décembre 2017,

attribue 5'631 logements à la Commune d'Ecublens.

Locaux industriels vacants (location)

Surface totale	Nbre	Type
4'000 m ²	10	Bureau, cabinet médical
390 m ²	2	Magasin, local de vente
770 m ²	2	Dépôt, entrepôt, hangar

Soit 14 locaux disponibles d'une surface totale d'environ 5'160 m².

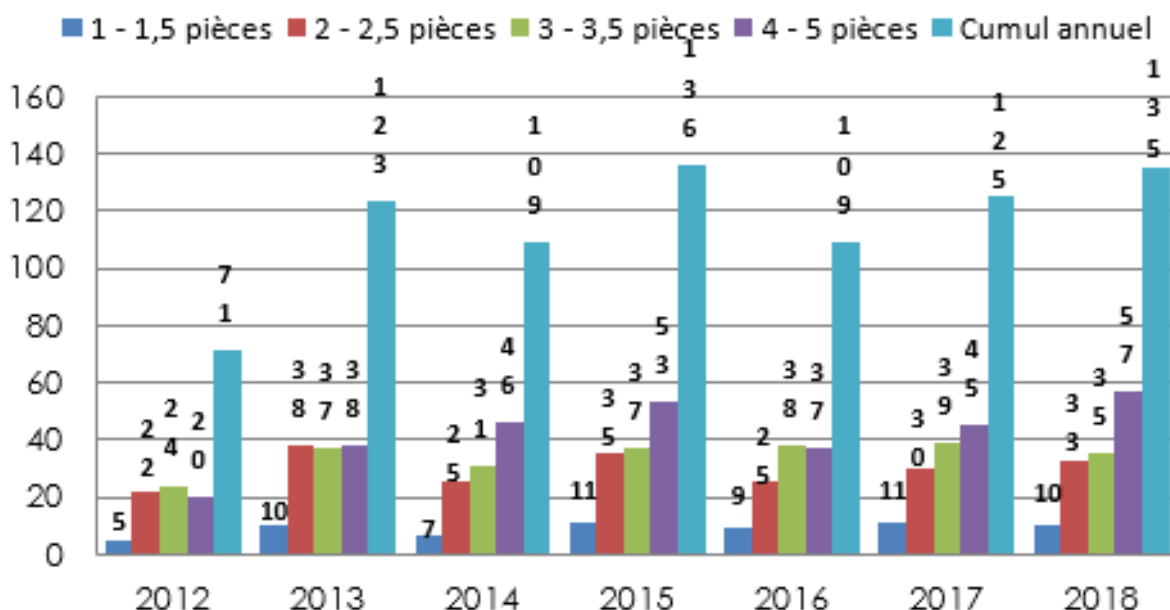
Appartements subventionnés ou propriété de la Commune

Le détail des inscriptions pour des appartements subventionnés au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

1 ou 1,5 pièce	10
2 ou 2,5 pièces	33
3 ou 3,5 pièces	35
4 et 5 pièces	57
Total	135

Ci-dessous, l'évolution des demandes d'appartements subventionnés ou à loyer modéré depuis 2012.

Demandes d'appartements subventionnés



Rappelons que les demandes doivent être renouvelées chaque année ; une mise à jour de la validité de ces inscriptions se fait régulièrement et celles dont le requérant n'a pas prorogé son intérêt sont classées sans suite.

Nombre d'appartements subventionnés avec l'aide de la Commune :

- Ch. de la Forêt 14A-E : 54 appartements.

Nombre d'appartements soumis au Règlement sur les conditions d'occupation et d'octroi de l'aide communale pour les logements, propriété de la Commune d'Ecublens/VD :

- Ch. de Veilloud 5-7 : 24 appartements
- Rte du Bois 2-4 : 26 appartements
- Rue du Villars 11 : 3 appartements.

Une révision des conditions d'occupation et des conditions financières des locataires est opérée chaque année.

Loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR)

Afin de lutter contre la pénurie de logements et maintenir des loyers accessibles, les travaux tels que mentionnés dans l'intitulé de la LDTR sont soumis à autorisation, pour autant qu'ils soient d'une certaine importance. Ainsi, en sus de la mise à l'enquête légale, la Municipalité est invitée à se prononcer sur l'opportunité des travaux envisagés.

Pour ce faire, la Municipalité se base sur une enquête du Service des affaires sociales, familiales et du logement qui établit la réelle nécessité d'effectuer les travaux, ainsi que les éventuelles conséquences pour les locataires. Le rapport technique du Canton, ainsi qu'une visite des bâtiments en compagnie de la Police des constructions et du Canton, permet souvent de lever les incertitudes et de s'assurer de la bonne prise en compte des intérêts des locataires.

Cette année, une seule demande a été déposée. Mais, au vu de l'ancienneté du parc locatif sur notre Commune, il est probable qu'une forte progression de ces demandes soit constatée à l'avenir.

⁴ Comprend aussi les personnes qui touchent les indemnités de chômage

Ordonnances d'expulsion – Exécutions forcées – Garde-meubles

Dix ordonnances d'expulsions nous sont parvenues en 2018. Six procédures d'expulsions forcées ont été menées à terme en 2018, mais seulement quatre ont donné lieu à un dépôt au garde-meubles.

Au 31 décembre 2018, cinq lots demeuraient entreposés au garde-meubles.

Pour rappel, les meubles issus des expulsions sont confiés à un garde-meubles professionnel. L'utilisation de ce service est régie par une convention et limitée à 3 mois ; elle est payante et facturée au dépositaire. Seul le premier mois est pris en charge par nos services, à titre d'aide d'urgence.

Si le propriétaire des biens ne les récupère pas à l'échéance du délai réglementaire, et si la convention de garde n'est pas prolongée pour des raisons valables, les affaires sont liquidées suivant la procédure légale y afférente.

TRAVAIL – CHOMAGE

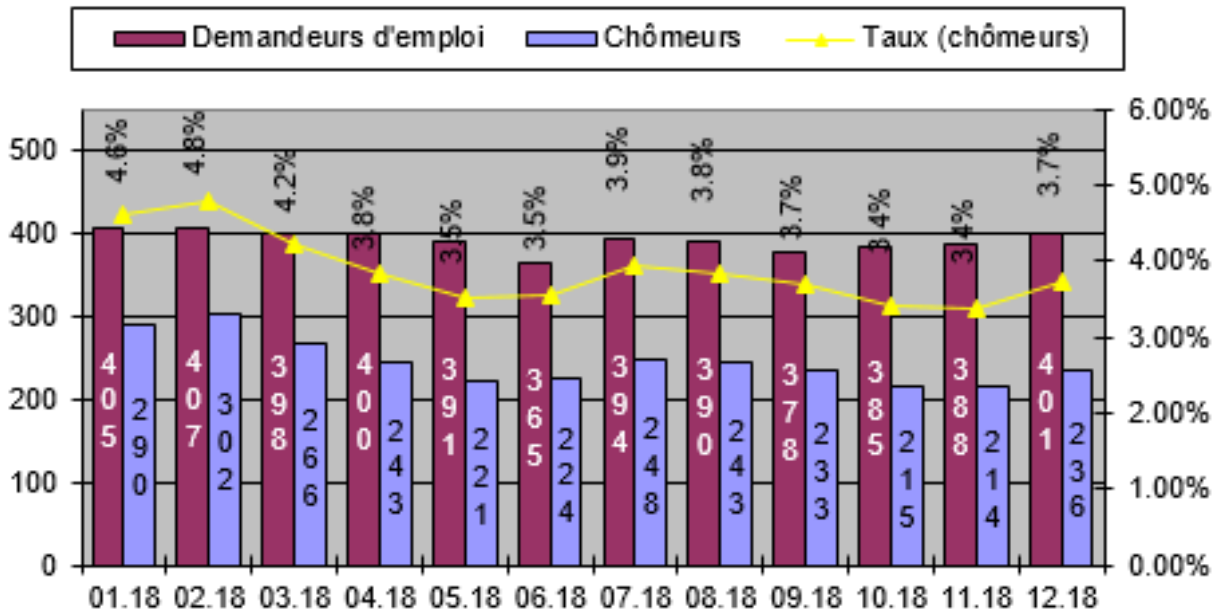
Bien que l'Office du travail n'existe plus depuis début 2006, le service traite tous les objets liés au travail.

Ainsi, le suivi du chômage, les relations avec l'ORP et l'organisation d'emplois d'insertion dépendent de notre service.

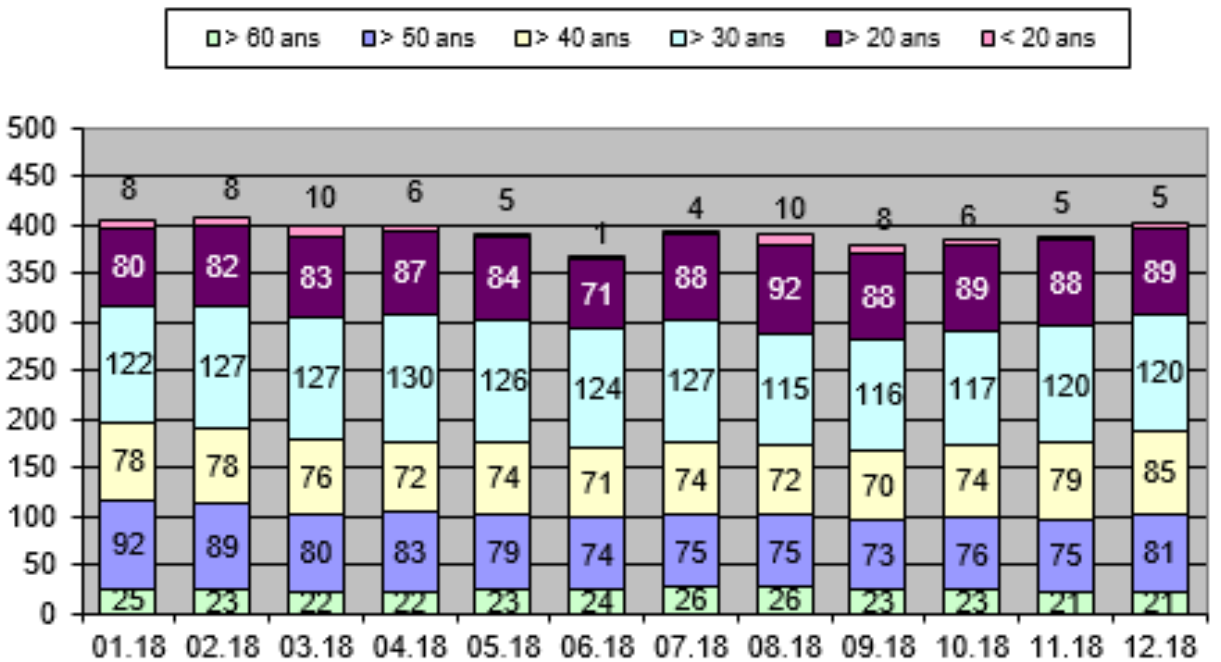
Chômage

- Nombre de demandeurs d'emploi ⁴ au 31 décembre 2017 : 396
- Nombre de demandeurs d'emploi ⁴ au 31 décembre 2018 : 401

Evolution du nombre de demandeurs et de chômeurs – Taux de chômage



Evolution des tranches d'âge des demandeurs



Emplois d'insertion

En collaboration avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), quelques postes peuvent être mis à disposition, notamment dans les Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, des travaux et dans les structures d'accueil de l'enfance. En 2018, c'est

un poste d'éducateur auxiliaire qui a été occupé à l'APEMS. Le but de ces emplois d'insertion subventionnés, d'une durée de 3 ou 6 mois, est d'acquérir de nouvelles connaissances et surtout de maintenir un rythme de travail.

AUTRES TACHES

Conférence des Municipaux et responsables des Affaires sociales de l'Ouest

Ces rencontres (5 en 2018) ont pour but premier d'étudier, de partager, sur toute une série de questions touchant à la palette des affaires sociales, et d'essayer d'harmoniser les pratiques. Ces rencontres ont lieu à tour de rôle dans une des huit communes. Les sujets suivants ont notamment été abordés :

- revenu d'insertion ;
- logements sociaux et logements d'urgence – projet Apollo ;
- réseaux d'accueil de jour des enfants ;
- transport des personnes à mobilité réduite ;
- prévention de l'endettement et soutien au désendettement ;
- Association « Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise » (ARCOS) ;
- plan canicule ;
- implantation d'une épicerie Caritas dans l'Ouest lausannois ;
- soutien aux chômeurs ;
- demandes de soutien d'associations régionales.

La Conférence a invité Mme Marta Pinto, responsable cantonale du dispositif « Apprendre en jouant, petits pas », le Dr. J.-M. Bonvin, pour une présentation sur la politique sociale et Mme A.-C. Passaquin pour une présentation du programme de retour à l'emploi « Atout âge ».

Administration de l'AJESOL

Cette prestation au profit de l'Association qui gère le réseau d'accueil de jour des enfants pour les Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice est une des activités importantes du service. Il en est d'ailleurs fait allusion dans le préambule.

L'AJESOL fait l'objet d'un rapport séparé.

*Serge Nicod
Chef du Service des affaires sociales,
familiales et du logement*

♦ ♦ ♦ ♦

Accueil de jour des enfants

CVE « LES PETITS LOUPS »

La collaboration entre les Directions du CVE Domino et CVE Les Petits Loups s'est poursuivie en 2018 pour une meilleure gestion des structures.

Le personnel des CVE s'est responsabilisé et a su se gérer de manière plus autonome face à cette collaboration entre les deux Directions.

Lors des activités/sorties, le personnel des CVE commence à organiser des rencontres entre les divers groupes. La Direction encourage cette nouvelle collaboration.

Le groupe des moyens continue d'organiser sa sortie en forêt le jeudi après-midi. Les enfants ont construit une cabane. Ils ont dû l'améliorer suite à du vandalisme.



L'apprentie de 3^e année a réussi ses examens pour devenir assistante socio-éducative et elle remplacera une collaboratrice en congé maternité avant de poursuivre son chemin.

Une collaboratrice a obtenu son certificat fédéral de capacité d'assistante socio-éducative selon l'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle.

Les enfants ont beaucoup profité du jardin durant l'été, avec des piscines gonflables mises à leur disposition.

Sortie d'été – Divers groupes

Le 6 juillet, le groupe des bébés est allé à la place de jeux du parc Vertou à Morges et a pu profiter de voir le lac Léman.



Le 15 juin, le groupe des trotteurs est allé voir des animaux dans une ferme pédagogique à St-Prex.

Le 9 juillet, le groupe des moyens est allé au Swiss Vapeur Parc et a ainsi pu profiter du vrai train, ainsi que des miniatures.



La traditionnelle soirée pyjama des futurs écoliers a débuté par un repas festif avec de la pizza, du sirop et de la glace pour le dessert, suivi de jeux pour avoir des indices et trouver le trésor caché dans le jardin. Le lendemain, les enfants et le personnel ont accueilli les parents pour le petit-déjeuner canadien.

Les parents étaient nombreux à la fête de l'été avec son château gonflable pour les enfants.

Une stagiaire longue durée et une apprentie de première année ont commencé en août.

L'année 2018 a été clôturée avec le traditionnel apéritif de Noël offert aux parents où ils ont pu déguster les biscuits préparés par leurs enfants.

Dans l'équipe du CVE, trois personnes ont fêté leurs dix ans de collaboration.

Cette année, le nombre d'enfants avec des besoins spécifiques (logopédie, ergothérapeute, pédo-psy, suivis réseaux) se

confirme, avec une augmentation due à des situations familiales compliquées.

Préparation d'une surprise pour les 5 ans du CVE. Affaire à suivre en 2019 !

*Grégoire Gétaz,
Directeur CVE Les Petits Loups*

CVE « DOMINO »

Suite à l'absence durant 3 mois de la Directrice, l'intérim a été assuré par le Directeur du CVE Les Petits Loups. L'ensemble du personnel a su se gérer pour palier à cette absence.

Le traditionnel pique-nique canadien, organisé en septembre par le groupe de la nurserie et celui des trotteurs, a rencontré un vif succès. Ce moment a permis aux parents de faire plus ample connaissance avec les équipes éducatives de la garderie.

Pour fêter Noël, le spectacle « Les contes joyeux » a su émerveiller les enfants. Un apéritif a suivi avec l'ensemble des parents.

La collaboration entre la Direction des Petits Loups et Domino se poursuit.

Deux éducatrices ont commencé leur formation d'éducatrice ES à l'ESEDE : l'une à l'UAPE et l'autre dans le groupe des moyens.

Nurserie

L'apprenti de première année a organisé une sortie au parc avec les enfants qui ont changé de groupe au mois de juin.

Trotteurs

Des rencontres ont été faites au CVE Domino avec les groupes des moyens et des trotteurs des Petits Loups. Ces échanges sont vivement encouragés.

A chaque changement de groupe, les trotteurs organisent une sortie avec tous les enfants partant (Urba Kids, Aquatis, zoo de Servion, tour en bateau).



Moyens

Le groupe des moyens a organisé plusieurs sorties (bateau, Aquatis, pique-nique).



Comme le veut la tradition, un camp est organisé par l'équipe éducative pour les enfants sortant du préscolaire et qui passeront au parascolaire.

Des visites des écoles avec les maîtresses sont également mises en place pour les futurs écoliers.

UAPE

L'équipe éducative a toujours autant de plaisir à organiser les sorties pendant les vacances scolaires.

De nombreuses autres animations sont également au programme (marché à Lausanne, patinoire devant le CSCE, atelier biscuits de Noël).

L'UAPE entretient une bonne collaboration avec l'APEMS pour les trajets « école – structure ».

*Yolande Dallinge,
Directrice CVE Domino*

JARDIN D'ENFANTS « LES MOUFLETS »

Le Jardin d'enfants « Les Mouflets » accueille les enfants dès l'âge de 2 ½ ans jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, à raison de deux demi-journées par semaine et, en fonction des possibilités, trois l'année qui précède l'école enfantine.

Le jardin d'enfants est ouvert neuf demi-journées par semaine durant les périodes scolaires soit : le matin de 8 h 30 à 11 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 (à l'exception du mercredi après-midi).

L'équipe se compose toujours de trois éducatrices.

L'année scolaire 2017-2018 a battu un nouveau record. En effet, 87 enfants ont été inscrits et 52 enfants ont quitté le jardin d'enfants, il s'agit des futurs écoliers.

A la fin février 2018, une semaine festive sur le thème du carnaval a eu lieu. Les enfants ont le plaisir de choisir un déguisement (abeille, coccinelle, pirate, princesse, clown, etc.) et d'être maquillés. Une histoire sur le sujet leur est présentée. Ensuite, sur un fond musical, un petit cortège à l'intérieur du Jardin d'enfants leur est proposé. Chaque enfant choisit un instrument de musique (maracas, tambour, castagnettes, cloche de poignet, etc.) avant que la fanfare des Mouflets commence. Pour le goûter, des crêpes ont été servies aux enfants.



*Speranza Carro,
Directrice Jardin d'enfants Les Mouflets*

◆◆◆◆◆

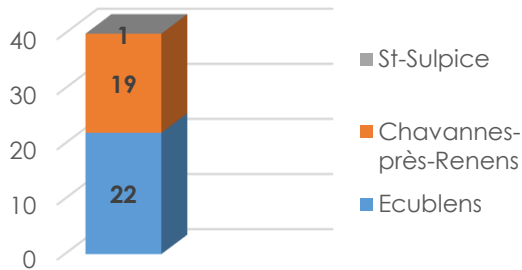
Accueil familial de jour

(Structure d'Ecublens, Chavannes-près-Renens et Saint-Sulpice)

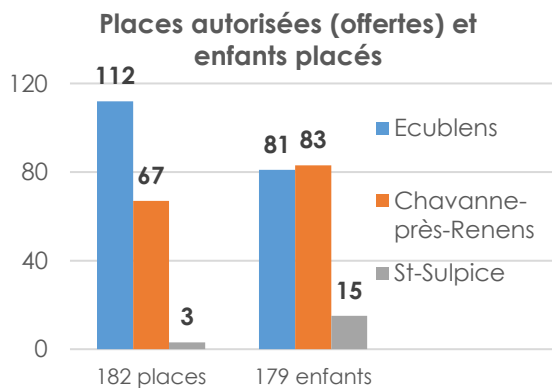
Les accueillantes

42 accueillantes en milieu familial :

Répartition des accueillantes

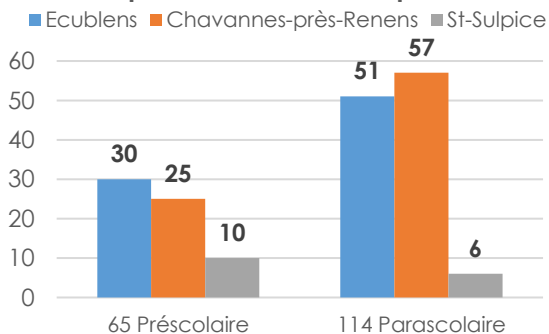


- 6 cessations d'activité.
- 3 accueillantes agréées.
- 182 places autorisées pour 179 enfants placés.



Les enfants placés

Répartition des enfants placés



On constate une augmentation des demandes de placement pour le parascolaire

qui ne peuvent pas toujours être satisfaites car les accueillantes doivent se trouver à proximité des collègues.

- 64 nouveaux placements.
- 51 dépannages de durée variable.
- 71 résiliations de placements.
- 18 enfants sur liste d'attente.
- 141'037 heures facturées (90'618 préscolaire et 50'419 parascolaire).

Activités et formation

En 2018, nous avons reçu 56 parents en entretien afin de constituer leur dossier financier. A cette occasion, nous leur transmettons les informations sur le déroulement du placement et le fonctionnement de la structure.

En 2018, nous avons effectué 30 visites au domicile des accueillantes, dont 4 imprévues. Les visites permettent de vérifier les conditions d'accueil et de s'assurer que les différentes règles, tant au niveau d'une qualité d'accueil que de la sécurité, sont appliquées et respectées.

Des nombreux contacts téléphoniques avec les familles sont maintenus tout au long de l'année.

Dans le cadre de leur activité, les accueillantes ont suivi les formations suivantes :

- Les bases d'une alimentation équilibrée.
- Le mouvement essentiel au bon développement des enfants.
- Le sucre et les produits sucrés : un besoin ou juste un caprice.
- Sanctionner ou punir.
- Conférence sur la prévention des abus sexuels.

Trois accueillantes ont suivi la formation de base comprenant 24 heures de cours.

Le traditionnel souper annuel a eu lieu à l'Auberge du Motty, à Ecublens, dans une ambiance festive et conviviale.

Le travail de réorganisation se poursuit au sein de l'accueil familial. Une réflexion sur l'amélioration des conditions de travail des accueillantes a été menée.

L'accent a été mis sur :

- Le revenu des accueillantes.

- Les prestations et indemnités.
- La formation continue.
- Le prêt de matériel de puériculture.

Ce projet a été présenté au comité de l'Ajesol le 11 septembre 2018 et sera affiné en 2019 pour une entrée en vigueur dès 2020.

Dans le cadre de l'OAJE, deux rencontres ont été organisées avec les coordinatrices régionales. Ces moments de partage et de réflexion sont fort appréciés.

Enfin, les accueillantes familiales constituent un maillon important dans l'accueil des enfants. Nous tenons à relever leur excellent travail et nous les remercions pour leur implication tout au long de l'année.

Maria Gomez
Coordinatrice de l'accueil familial

